

**MAZARS**

**GROUPE SOS SENIORS**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT – 92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANC  
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

# **GROUPE SOS SENIORS**

**Association sans but lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901**

Siège social : 47 rue Haute Seille – 57000 Metz

SIREN : 775 618 150

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux membres de l'Association Groupe SOS Séniors,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Groupe SOS Séniors relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 5 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **GROUPE SOS SENIORS**

*Comptes Annuels*

*Exercice clos le  
31 décembre 2019*

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude

**GROUPE SOS SENIORS**

*Comptes Annuels*

*Exercice clos le  
31 décembre 2019*

significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 8 juin 2020

Les Commissaires aux comptes

**M A Z A R S**

CYRILLE BROUARD



JEROME EUSTACHE





# **Groupe SOS Séniors**

47, rue Haute Seille

57 000 Metz

## **Comptes Annuels**

Arrêtés au 31 décembre 2019

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019

## Sommaire

<b>BILAN</b>	<b>1</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>3</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE</b>	<b>7</b>
<b>FAITS CARACTERISTIQUES</b>	<b>10</b>
<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</b>	<b>13</b>
<b>CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES</b>	<b>13</b>
<b>PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION</b>	<b>14</b>
<b>NOTE 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES</b>	<b>21</b>
<b>NOTE 2. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>	<b>22</b>
<b>NOTE 3. FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 5. ETAT DES CREANCES ET DETTES</b>	<b>24</b>
<b>NOTE 6. VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>25</b>
<b>NOTE 7. TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 8. PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>29</b>
<b>NOTE 9. FONDS DEDIES</b>	<b>30</b>
<b>NOTE 10. CHARGES A PAYER</b>	<b>31</b>
<b>NOTE 11. PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>31</b>
<b>NOTE 14. BILAN FINANCIER</b>	<b>32</b>
<b>NOTE 15. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>33</b>
<b>NOTE 17. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>34</b>
<b>NOTE 19. RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>35</b>
<b>NOTE 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>36</b>
<b>NOTE 22. EFFECTIF AU 31-12-2019</b>	<b>39</b>
<b>NOTE 23. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>39</b>
<b>NOTE 25. INFORMATION SUR LES REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES</b>	<b>39</b>
<b>NOTE 26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>40</b>
<b>NOTE 27. CHARGES LIEES A L'IMPOT:</b>	<b>40</b>
<b>NOTE 28. RESULTAT SECTORIEL PAR ACTIVITE</b>	<b>41</b>
<b>NOTE 29. RESULTAT SECTORIEL PAR AUTONOMIE FINANCIERE</b>	<b>42</b>

# BILAN

<b>ACTIF en euros</b>	<b>Brut</b>	<b>Amort. et Dépréciations</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement	3 889	3 889		
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	1 483 091	1 160 955	322 136	209 127
Fonds commercial	68 317	27 327	40 990	
Autres immobilisations incorporelles	1 000 002	225 000	775 002	825 001
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains	4 313 722	541 213	3 772 509	3 199 216
Constructions	53 303 761	16 010 099	37 293 662	36 324 445
Installations techniques, matériels et outillage	14 057 443	10 957 772	3 099 671	3 272 807
Autres immobilisations corporelles	34 065 984	23 791 366	10 274 618	10 442 054
Immobilisations corporelles en cours	91 917		91 917	101 496
Avances et acomptes				140 684
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations	62 137 105	1 183 429	60 953 676	69 867 349
Créances rattachées à des participations	3 500 000		3 500 000	3 500 000
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés	2 179		2 179	22 840
Prêts	3 031 138		3 031 138	2 721 833
Autres immobilisations financières	656 577	14 371	642 206	766 799
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>177 715 125</b>	<b>53 915 421</b>	<b>123 799 704</b>	<b>131 393 651</b>
Comptes de liaison				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 051		1 051	19 335
<b>Créances :</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	7 159 385	1 786 630	5 372 755	6 516 141
Autres	19 356 656	9 144	19 347 512	11 832 031
Valeurs mobilières de placement	2 094 192		2 094 192	2 060 193
Disponibilités	7 820 320		7 820 320	7 334 489
Charges constatées d'avance	195 818		195 818	158 353
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>36 627 422</b>	<b>1 795 774</b>	<b>34 831 648</b>	<b>27 920 542</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	80 879		80 879	107 838
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
Ecarts d'arrondi				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>214 423 426</b>	<b>55 711 195</b>	<b>158 712 231</b>	<b>159 422 031</b>

<b>PASSIF en euros</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	36 116 727	36 108 102
Ecart de réévaluation		
Réserves	17 155 049	15 800 689
Report à nouveau	-22 598 190	-25 738 358
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4 789 600</b>	<b>3 158 462</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-901 211	448 099
Ecart de réévaluation	8 852 112	8 852 113
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 401 501	6 833 791
Provisions réglementées	6 464 223	5 811 730
Droit des propriétaires (commodat)		
Autres fonds propres		
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>56 279 811</b>	<b>51 274 628</b>
Comptes de liaison		
Provisions pour risques	328 633	391 032
Provisions pour charges	1 728 417	1 407 024
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement	3 923 004	2 370 533
- Sur autres ressources	17 196	15 121
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>	<b>5 997 250</b>	<b>4 183 710</b>
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	36 529 197	38 834 879
Emprunts et dettes financières divers	30 555 702	33 200 546
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	604	7 395
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 992 673	7 959 768
Dettes fiscales et sociales	13 760 562	13 894 725
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 174 962	1 120 277
Autres dettes	4 985 280	8 620 175
Produits constatés d'avance	436 190	325 928
<b>DETTES</b>	<b>96 435 170</b>	<b>103 963 693</b>
Ecart d'arrondi		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>158 712 231</b>	<b>159 422 031</b>
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	2 036 034	6 171 531

## COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT - Première partie	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises		
Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)		
Travaux et Refacturation Charges locatives		
Prestations de Services	220 810	227 268
Produits des activités annexes hors forfaits journaliers	3 787 135	3 034 667
Prestations de services facturées		
- Prix de journée/Tarifs Journaliers	18 086 679	16 490 681
- Dotation Globale de Financement	64 517 361	56 498 653
- Autres produits de tarification	72 661 960	67 327 569
Production Stockée		
Production Immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 965 498	2 180 749
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	1 080 990	1 609 692
Cotisations	240	210
Autres produits de Gestion Courante	2 505 150	2 568 640
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>165 825 823</b>	<b>149 938 129</b>
Achat de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	238 579	1 046 739
Variation de stocks matières premières et autres		
Autres achats et charges externes	53 028 419	44 358 355
Impôts, taxes et versements assimilés	8 060 079	7 190 512
Salaires et traitements	68 804 630	63 666 446
Charges sociales	25 482 185	25 001 510
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 568 271	4 457 861
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations	6 832	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	668 049	583 648
Pour risques et charges : dotations aux provisions	583 213	291 799
Autres charges	372 643	218 292
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>161 812 900</b>	<b>146 815 162</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 012 923</b>	<b>3 122 967</b>
<b>Quote part de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		

<b>COMPTE DE RESULTAT – Deuxième partie</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Produits financiers de participation	1 987 235	925 002
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances de l'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	157 508	154 661
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeur mobilière de placements		
<b>Produits financiers</b>	<b>2 144 743</b>	<b>1 079 663</b>
Dotations aux amortissements et aux	113 672	113 672
Intérêts et charges assimilées	1 126 419	1 260 772
Différence négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Charges financières</b>	<b>1 240 091</b>	<b>1 374 444</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>904 652</b>	<b>-294 781</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>4 917 575</b>	<b>2 828 186</b>
Sur opérations de gestion	105 603	39 688
Sur opérations en capital	11 006 938	8 780 250
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles	318 269	1 404 507
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>11 430 810</b>	<b>10 224 445</b>
Sur opérations de gestion	231 006	481 329
Sur opérations en capital	8 804 735	8 363 236
Dotations aux amortissements et aux provisions	958 774	1 026 466
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>9 994 515</b>	<b>9 871 031</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>1 436 295</b>	<b>353 414</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés	10 341	611
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	680 534	790 819
- Engagements à réaliser sur ressources	2 234 463	813 346
<b>RESULTAT NET</b>	<b>4 789 600</b>	<b>3 158 462</b>
<i>Total des produits</i>	<i>180 081 910</i>	<i>162 033 056</i>
<i>Total des charges</i>	<i>175 292 310</i>	<i>158 874 594</i>

## ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019, caractérisés par les données suivantes :

✓ Total du bilan	158 712 231 €
✓ Total du compte de résultat (Produits)	180 081 910 €
✓ Résultat de l'exercice (excédent)	4 789 600 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association en date du 29 mai 2020.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

## Sommaire :

Réf.	Nature des informations	Produites	Non produites, car	
			NS	NA
<b>LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE</b>		X		
<b>FAITS CARACTERISTIQUES</b>		X		
<b>EVENEMENTS POST CLOTURE</b>		X		
<b>CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE</b>		X		
<b>PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION</b>				
a	Principes généraux	X		
b	Principes comptables sectoriels	X		
c	Dérogations aux principes comptables	X		
d	Immobilisations incorporelles	X		
e	Immobilisations corporelles	X		
f	Immobilisations financières	X		
g	Stocks	X		
h	Créances et comptes rattachés	X		
i	Trésorerie - Valeurs mobilières de placement - Emprunts	X		
j	Apports avec droits de reprise	X		
k	Subventions d'investissement	X		
l	Provisions réglementées	X		
m	Provisions pour risques et charges	X		
n	Fonds dédiés	X		
o	Dettes et comptes rattachés (CP, PCA...)	X		
<b>NOTES SUR LE BILAN</b>				
Note 1	Immobilisations incorporelles, corporelles & financières	X		
Note 2	Amortissements des Immobilisations incorporelles & corporelles	X		
Note 3	Tableau des filiales et participations	X		
Note 4	Stocks			X
Note 5	Etat des créances & dettes	X		
Note 6	Fonds associatifs	X		
Note 7	Tableau explicatif du résultat de l'exercice	X		
Note 8	Provisions et dépréciations	X		
Note 9	Fonds dédiés	X		
Note 10	Charges à Payer	X		
Note 11	Produits à recevoir	X		
Note 12	Charges constatées d'avance		X	
Note 13	Produits constatés d'avance		X	
Note 14	Bilan Financier	X		
Note 15	Tableau de flux de trésorerie	X		
Note 16	Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public			X
<b>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</b>				
Note 17	Produits d'exploitation	X		
Note 18	Résultat financier		X	
Note 19	Résultat exceptionnel	X		
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>				
Note 20	Engagements hors bilan	X		
Note 21	Crédit-bail		X	
Note 22	Effectif moyen	X		
Note 23	Tableau de suivi des legs et donations			X
Note 24	Contributions volontaires en nature	X		
Note 25	Rémunérations allouées aux organes dirigeants	X		
Note 26	Honoraires des commissaires aux comptes	X		
Note 27	Charge liée à l'impôt	X		
Note 28	Sectorisation	X		

## LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE

Compte tenu du fait que les établissements tiennent une comptabilité séparée, les comptes des différentes structures comprises dans le périmètre sont cumulés dans un premier temps.

Dans un deuxième temps, les comptes réciproques, de charges et de produits internes au périmètre de l'association (dont les frais de siège, prestations réciproques et mouvements de cessions internes) sont éliminés.

Les structures qui ont des activités soumises à approbation font l'objet d'un Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) ou compte administratif distinct. Leur résultat est soumis aux autorités de tarification et de contrôle et ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'autonomie de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultat ne peuvent exister. Ci-dessous, l'analyse des résultats par établissement :

	<b>Variation Périmètre</b>	<b>en Gestion contrôlée</b>	<b>en Gestion libre</b>
<b>EHPAD - CPOM de Moselle</b>			
Algrange - Le Witten			X
Algrange - Belvédère			X
Crehange - Les Chênes			X
Delme - Les Acacias			X
Florange - Les Séquoias			X
Forbach - Les Cerisiers			X
Hagondange - Les Chataigniers			X
Hambach - Les Saules			X
Hayange - La Forêt			X
Hayange - Tournebride			X
Hettange - La Kissel			X
Hombourg Haut - Hêtre Pourpre			X
Fameck - Le Clos Fleuri			X
Longeville Les Saint Avoild - Les Lauriers			X
Metz - Les Cèdres			X
Metz - Les Mirabelliers			X
Montbronn - Les Sources			X
Morhange - Les Charmes			X
Nivange - Castel	Fermeture		X
Ottange - Le Plateau			X
Petite Rosselle - Les Peupliers			X
Phalsbourg - Les Oliviers			X
Remilly - Les Pins			X
Rouhling - Les Alisiers			X
Sainte Marie aux Chênes - Source du Breuil			X
Saint Jean de Bassel - St Joseph			X
Stiring Wendel - Les Platanes			X
Talange - Les Coquelicots			X
Terville - Les Tilleuls			X
Yutz - Les Erables			X

	Variation Péri-mètre	en Gestion contrôlée	en Gestion libre
<b>EHPAD - CPOM de la Drôme</b>			
Allan - Maison de Beauvoir			X
<b>EHPAD - Meurthe et Moselle</b>			
Jarny - Les Lilas			X
Mont Saint Martin - Les Clairières			X
Onville - Les Iris			X
Villerupt - Michel Dinet			X
Villerupt - Les Peupliers 54	Fermeture		X
Villerupt - Pasteur	Fermeture		X
<b>EHPAD - Autres Départements</b>			
Tourville - Les Joncquilles	Reprise		X
Santenay - Les Verdaines	Reprise		X
Illiers - Les Gloriettes	Reprise		X
Villevaude - Chateau du Poitou	Reprise		X
Neuilly s/ Marne - L Oasis	Reprise		X
Aulnay - Camille Saint Saens		X	
Anzin - Les Tulipiers			X
Bischwiller - Julie Gsell		X	
Bobigny - Hector Berlioz		X	
Bonneuil - Erik Satie		X	
Capendu - Les Figueres		X	
Epinal - Les Bruyères		X	
La Wantzenau - Les Tilleuls		X	
Le Havre - Bois de Bleville		X	
Lembach - Paul Berthololy		X	
Magny-Court - Les Feuillantines			X
Mandres - Les Noisetiers		X	
Marly Les Valenciennes - Magnolias			X
Méru - Les Genets		X	
Strasbourg - Les Mélèzes		X	
Onze Villes - Rieulay		X	
Le Cannel - Begum Aga Khan		X	
Amillis - l'Aubetin		X	
<b>Autres Activités Séniors</b>			
Foyer Les Blés d'Or	Entrée Fusion		X
Foyer Stiring Wendel - Les Marronniers			X
Location La Kissel			X
Location Le Clos Fleuri			X
<b>Secteur Séniors</b>			

	<b>Variation Péri-mètre</b>	<b>en Gestion contrôlée</b>	<b>en Gestion libre</b>
<b>SSIAD</b>			
Crehange - Personnes âgées		X	
Crehange - Personnes Handicapées		X	
Le Havre - Bois de Bleville		X	
Paris 19ème - 75		X	
Paris 19ème - ESA		X	
Paris 19ème - PH		X	
Pierrefitte - 93		X	
Pierrefitte 93 - PH		X	
<b>USLD</b>			
USLD Les Peupliers		X	
<b>Secteur Santé</b>			
FAM Orangerie		X	
<b>Secteur Solidarités - Pôle Handicap</b>			
<b>Portage de Repas - Activité Cuisine</b>			
Crehange			X
Delme			X
Hombourg Haut			X
Jarny			X
<b>Direction Générale</b>			
Siège - Direction Générale			X
Silver Fourchette	Scission d'activités		X
Association et Activités Associatives			X
<b>Groupe - Support</b>			

# FAITS CARACTERISTIQUES

## 1 Opérations de Fusions et Reprises

### 1.1 *Apport partiel d'actif de l'association Les Blés d'Or à l'association Groupe SOS Séniors*

En date du 7 juillet 2019, l'association les Blés d'Or composé de 30 logements a fait l'objet d'un apport partiel d'actif au profit de l'association Groupe SOS Séniors avec effet rétroactif comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La valeur nette comptable des biens apportés, après déduction du passif pris en charge, s'élève à - 13 ke. Les flux liés à cette opération sont présentés dans la colonne variation de périmètre des tableaux de l'annexe.

### 1.2 *Acquisition de fonds de commerce de 5 Ehpad*

Par acte de cession en date du 31 décembre 2018, Groupe SOS Séniors a acquis auprès de la SNCF 4 Ehpad présentés ci-dessous. Le prix d'acquisition de ces Ehpad est de 4 euros. La jouissance et la propriété sont effectifs au 31 décembre 2018 à 23h59.

- l'Ehpad Les Gloriettes, sis à Illers (36 places),
- l'Ehpad l'Oasis, sis à Neuilly s/ Marne (23 places)
- l'Ehpad Château du Poitou, sis à Villevaudé (77 places),
- l'Ehpad Les Verdaines, sis à Santenay (80 places).

Par acte de cession du 1<sup>er</sup> juillet 2019, Groupe SOS Séniors a acquis auprès de la Mutualité Française Normandie SSAM le fonds de commerce de l'Ehpad Les Jonquilles situé à Tourville La Rivière.

Les activités de ces établissements ont donc intégré l'association Groupe SOS Séniors au cours de l'exercice 2019.

### 1.3 *Regroupement d'établissements*

Les Ehpad les Peupliers 54 et Pasteur situés à Villerupt ont été fermés et les activités et éléments d'actif et passif ont été transférés à l'Ehpad Michel Dinet. Il en est de même pour l'Ehpad le Castel à Nilvange, dont l'activité a été transférée à l'Ehpad du Clos Fleuri à Fameck.

## 2 Financements – Ressources :

### 2.1 *Modification des habilitations à l'aide sociale*

- Ehpad « Les Magnolias » à Marly les Valenciennes : à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, le nombre de places à l'aide sociale passe 30 à 15 places (au bénéfice de la Fondation Sainte Marie à Douai)
- Ehpad « Saint Joseph » à Saint Jean de Bassel : à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 habilitation partielle à l'aide sociale pour permettre une amélioration du taux d'occupation.
- Ehpad Les Feuillantines à Magny Cour : signature le 4 février 2019 d'une nouvelle convention avec le Conseil Départemental de la Nièvre, qui a accordé l'habilitation à l'aide sociale, avec intégration des tarifs surloyer solidaire, à l'Ehpad de Magny Cours pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## **2.2 Crédits non reconductibles**

Les produits d'exploitation comprennent à hauteur de 1 075 ke de crédits non reconductibles supplémentaires (2018 : 724 ke – 2017 : 836 ke). Ces crédits ont fait l'objet d'arrêtés tarifaires et rattachés en 2019. Ils ont notamment pour objet :

- Le soutien exceptionnel à des dépenses de fonctionnement afférentes aux établissements
- Le financement du logiciel de facturation Titan;
- Le financement de formations qualifiantes et diplômantes /formation continue ;
- Le financement des remplacements ainsi que des renforcements de personnels ;
- Le financement de déficits ;
- Le financement de certains investissements et matériels.

## **3 Flux Financiers**

### **3.1 Souscriptions d'emprunts**

Le 18 septembre 2018 l'association a souscrit un nouvel emprunt auprès de la Caisse d'Epargne de 3 millions d'euros afin de financer son plan pluriannuel d'investissement. Au 31-12-2018, 439 ke avaient été débloqués par la banque, le solde a été versé en 2019. Cet emprunt est garanti par une caution simple reçue de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions à hauteur de 50%.

Le 5 décembre 2018, l'association a souscrit un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne pour 2 795 ke afin de racheter l'ensemble immobilier de Rieulay et les fonds ont été intégralement débloqués en 2019. L'emprunt est garanti à hauteur de 50% par une caution reçue la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions.

Le 19 décembre 2019, l'association a souscrit un emprunt non encore encaissé à la clôture auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe d'un montant de 15 Me. Cet emprunt remboursable sur 20 ans est garanti :

- Par une affectation hypothécaire de l'ensemble immobilier situé à Méru à hauteur de 4.826 ke.
- Par une caution hypothécaire recue de la part de la SCI Groupe SOS Séniors Moselle à hauteur de 10.174 ke dont 5.378 ke sur le bien situé à Ottange et 4.796 ke sur le bien de Metz.

### **3.2 Protocole d'apurement de la dette envers la CANSSM**

En octobre 2012, la CANSSM et Groupe SOS Séniors (Ex-Hospitalor) ont conclu un protocole d'apurement de la dette due par l'association. Cette dette était contractée dans le cadre d'une avance de trésorerie consentie par la CANSMM au 31 décembre 2011 et des contrats de prêts consentis par la CANSMM pour des investissements prévoyant un étalement de la dette sur une durée de 20 ans au moyen d'un échancier progressif.

Le 29 octobre 2015, la CANSMM et Groupe SOS Séniors ont conclu un nouvel accord convenant :

- D'un moratoire partiel à hauteur de 50% des échéances dues entre le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Soit 203 ke en 2015, 402 ke / an en 2016 et 2017 et 302 ke en 2018,
- D'une indemnisation sur la trésorerie économisée pendant la durée de ce moratoire au taux Euribor 12 mois + 1.5%,
- D'une renégociation de l'étalement du solde de la dette en juin 2018.

#### Evolutions :

En 2019, un protocole d'apurement de la dette a été signé. Les parties ont convenu la mise en place d'un échancier s'étalant sur 18 années couvrant la période de mars 2019 à février 2037 avec des mensualités de 57 ke.

En contrepartie de cet accord, l'association Groupe SOS Santé s'est porté caution hypothécaire sur son bien immobilier sis à Saint Avold, au profit de la CANSSM.

Au 31 décembre 2019, le solde de la dette due à la CANSSM s'élève à 11 850 ke.

## **4 Opérations réalisées avec des entités du Groupe SOS**

### ***4.1 Avec la SCI Groupe SOS Séniors Moselle***

#### **Distribution de dividendes**

L'assemblée générale de juin 2019 de la SCI Groupe SOS Séniors Moselle a décidé du versement de 2 Me à ses associés, soit un dividende de 1.987 ke constatés dans les produits financiers de l'association Groupe SOS Séniors.

#### **Opération de réduction de capital par rachats de parts sociales en vue de leur annulation**

Par décision de son assemblée générale de décembre 2019, la SCI Groupe SOS Séniors Moselle a procédé à la réduction de son capital de 11 Me par le rachat de 88 000 parts ayant une valeur de 125 euros contre une valeur nominale de 100 euros. Cette opération a conduit à constater dans le compte de résultat de Groupe SOS Séniors une plus-value exceptionnelle de 2.2 Me et à l'actif du bilan une créance de 11 Me qui a été apurée début 2020.

### ***4.2 Avances en compte courant consenties à des filiales***

Afin de soutenir les besoins ponctuels de trésorerie de sa filiale Alterna, l'association Groupe SOS Séniors lui a consenti en 2019 une avance en compte courant complémentaire de 1.500 ke, qu'elle devra rembourser au plus tard le 31 décembre 2021.

### ***4.3 Soutien à l'association Villa Saint Camille***

Groupe SOS Séniors a consenti une nouvelle avance de trésorerie de 200 ke à l'association Villa Sainte Camille portant le solde des avances à 455 ke. Compte tenu des difficultés rencontrées par cette association, Groupe SOS Séniors a décidé de transformer une partie de ces avances (200 ke) en subvention de fonctionnement. Cette subvention a été comptabilisée dans les charges d'exploitation de l'association. Le soldes des avances restant dû par la Villa Saint Camille s'élève à 255 ke à la clôture et devra être remboursé au plus tard au 31-12-2020.

### ***4.4 Soutien octroyé à Fondation Sainte Marie***

Conformément à son engagement pris en 2015, l'association Groupe SOS Séniors a octroyé à la Fondation Sainte Marie un apport en fonds associatif avec droit de reprise de 100 ke. (Cf note 20 § a3 de la présente annexe).

Par ailleurs, Groupe SOS Séniors a octroyé en 2019 à la Fondation, deux nouvelles avances de trésorerie 200 ke qui ont été remboursées à la clôture de l'exercice.

## **5 Autres Faits majeurs**

### **5.1 Contrôle de la Cour des comptes**

Par courrier en date du 19 décembre 2019, la Cour des comptes a signifié procéder aux contrôle des comptes et de la gestion des établissements et services sous gestion contrôlée de Groupe SOS Séniors pour les exercices 2016 à 2019.

Les conclusions de ce contrôle n'ont pas été reçues à ce jour.

## **5.2 Acquisition de l'immobilier de l'Ehpad de Rieulay**

Groupe SOS Séniors a acquis en mars 2019 l'ensemble immobilier situé rue de Laurentis à Rieulay pour le montant de 2 795 ke. Cette acquisition a été financée intégralement par un emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne.

Acquisition de l'immobilier de l'EHPAD de Rieulay (sur l'établissement Association 8810) à SIA Habitat en mars 2019 pour 2 988 ke (dont 2 795 ke de prix de vente et 193 ke de provisions sur frais).

Cette acquisition est composée de :

- la structure pour 1 895 ke (63%)
- du terrain pour 598 ke (20%)
- divers matériels et infrastructure de l'E.H.P.A.D. (Plomberie, Toiture, électricité, parking, etc.) pour 496 ke (16%).

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### **Epidémie de Covid-19 sans impact sur les comptes 2019**

Durant la période de confinement qui a commencé le 16 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) a qualifié le Covid-19 d'épidémie le 30 janvier 2020 et l'a classé en pandémie mondiale le 11 mars 2020.

L'article L 123-20 du Code de Commerce indique que pour l'établissement des comptes annuels, « il doit être tenu compte des passifs qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes ». Conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.), et considérant que l'épidémie de Covid-19 est un évènement 2020, les comptes annuels au 31 décembre 2019 sont arrêtés sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Par ailleurs, au regard de l'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de l'incertitude de ses conséquences, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer les impacts qu'elle aura sur l'information financière 2020 ; mais nous n'avons pas d'indice de pertes de valeur sur la valorisation de nos placements financiers ni sur la valorisation de notre patrimoine immobilier opérationnel.

## **CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES**

### **a) Changement de méthode comptable**

Néant

### **b) Changement de présentation comptable**

Néant.

### **c) Changement d'estimation comptable**

Néant.

# PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

## a) PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- En présumant la continuité de l'exploitation,
- Dans le cadre de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sous les précisions apportées au paragraphe précédent,
- Et de l'indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

## b) PRINCIPES COMPTABLES SECTORIELS

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, au règlement 2014-03 de l'Autorité des normes comptable (A.N.C.), en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement 99-01 du C.R.C. relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- De l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;
- Du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- De l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22 et M22 Bis) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif ;
- De l'instruction n° D.G.A.S./SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- De l'arrêté du 12 novembre 2008 Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires ;
- Des contraintes particulières imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations et notamment :
  - ✓ Les subventions et participations de fonctionnement des collectivités territoriales et autres organismes, sont comptabilisées pour leurs montants attribués correspondant à l'arrêté des différents financeurs.
  - ✓ Les spécificités établies par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de :
    - Certains tarifs des prestations (prix de journée).
    - De la dotation de Soins (Secteur Médico - Social) cela concerne les établissements « S.S.I.A.D. » la section Soins des E.H.P.A.D.;
- Arrêté du 19 décembre 2018 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

## **c) DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX PRINCIPES COMPTABLES**

### **C.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

Les engagements de retraite ne sont constatés au passif du bilan que pour la part correspondant aux accords obtenus par les autorités de tarification. (Voir ci-après § m)

### **C.2 COMPTABILISATION, AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION DES ACTIFS**

Le cas échéant, exception à la mise en œuvre de l'approche par composants ou de l'application du prorata temporis.

### **C.3 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A L'EFFORT CONSTRUCTION**

Le versement de la participation liée à l'effort construction est effectué sous forme de prêt sur 20 ans. La participation versée en N au titre des salaires de N-1 est constatée dans le poste « Immobilisations Financières – Prêts » par contrepartie d'un compte de trésorerie.

La participation qui sera versée en N+1 au titre des salaires N est constatée dans le poste « Immobilisations Financières – Prêts » par contrepartie d'un compte de dettes sociales.

Par ailleurs, afin de garantir le « préfinancement » des prêts notamment par les autorités de tarification via les budgets prévisionnels, il a été constaté une charge d'impôt liée à la Participation des employeurs à l'effort de construction via le compte de provisions réglementées - Effort Construction.

Cette opération ne concerne plus que les établissements habilités à l'aide Sociale à 100% à compter de l'exercice 2018.

Les autres établissements non habilités à l'aide sociale ou déshabilité partiellement majoritairement, ne sont plus concernés du fait d'un statut d'une gestion plus autonome et d'une tarification à la ressource (Cf. note N° 8 en annexe).

Fort de ces changements financiers, en 2018, une reprise des provisions réglementées afférentes à l'effort construction des établissements non habilités à l'aide sociale ou déshabilité partiellement majoritairement, a été comptabilisée pour un montant total de 1 011 ke.

Pour les établissements habilités à l'aide sociale, une reprise de la provision réglementée sera engagée lors de chaque remboursement effectué par l'organisme collecteur agréé au sein des différents établissements et services concernés.

En 2019, la participation constatée en immobilisations financière s'est élevée à 3.014 ke et la provision réglementée constatée pour garantir le préfinancement a été dotée pour 85 ke et ne s'appliquant désormais qu'aux seuls établissements habilités à l'aide Sociale à 100%, portant le solde de cette provision au bilan à 485 ke.

## **d) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 2 à 5 ans.

## e) IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES ET MEUBLES

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

### Immobilisations acquises antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2005 :

L'option retenue par l'association pour la première application de l'approche par composants au 1<sup>er</sup> janvier 2005 est la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables. Cette méthode consiste à répartir la valeur nette comptable des éléments d'actif telle qu'elle figure au bilan d'ouverture de l'exercice 2005 entre la structure et les composants. La durée d'amortissement retenue pour la structure et chaque composant est déterminée en fonction de la durée d'utilisation prévue appréciée à l'ouverture 2005. Par ailleurs, dans le cadre de cette méthode, les immobilisations totalement amorties n'ont pas à être reconstituées. En revanche, tout composant qui sera ultérieurement renouvelé sera inscrit à l'actif.

### Immobilisations acquises postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2005 :

Depuis le 1er janvier 2005, la réglementation sur les actifs a été appliquée, tant au niveau de la décomposition des actifs, qu'au niveau des durées d'amortissement.

Les dépenses d'entretien programmées et décidées ont fait l'objet d'une provision pour gros entretien.

Les durées d'amortissement retenues, correspondent aux durées réelles d'utilisation attendues lors de l'investissement, à savoir :

Constructions :	de 20 ans à 60 ans
Installations générales, aménagements des constructions :	de 10 à 50 ans
Agencements et aménagements divers :	de 10 ans à 50 ans
Matériels et outillages :	de 5 à 10 ans
Mobiliers et matériels de bureau :	de 5 ans à 10 ans
Matériels informatiques :	de 5 ans à 10 ans
Matériels de transport :	de 5 ans à 7 ans

### **Coût d'entrée des immobilisations :**

Les intérêts des capitaux empruntés ont été immobilisés dans le coût des actifs conformément à l'article R 123-178-2 du Code de commerce et de l'article 321-5.1 du P.C.G. L'incorporation de ces coûts est limitée à la période d'acquisition ou de production définie pour les immobilisations auxquelles ils se rapportent. Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu d'intérêts incorporés dans les actifs.

### **Amortissements dérogatoires constatés dans les structures en gestion contrôlée**

Lorsque la dotation aux amortissements, résultant de l'application du règlement A.N.C. 2014-03, est inférieure à la dotation initialement prévue et autorisée par les autorités de tarification, la différence est constatée en Amortissements dérogatoires.

L'impact sur le résultat exceptionnel s'élève à 292 ke de dotations et concerne les Ehpad de Mandres sur Vair et d'Epinal.

### **Dépréciation des actifs**

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Si la valeur actuelle de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est effectivement constatée dans les comptes.

Le détail des immobilisations corporelles immeubles et meubles est présentée en notes n° 1 et 2.

## **f) IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les **titres de participation** ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur à la clôture. Cette valeur d'inventaire est appréciée d'une part par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres de la société concernée, et d'autre part, en prenant en considération les perspectives de rentabilité et de développement.

Les **Créances rattachées à des participations** : sont constatées en immobilisations financières les avances en compte courant effectuées à des filiales avec un engagement de ne pas récupérer les fonds pendant plusieurs années.

Le détail **des titres de participation** et des **créances rattachées à des participations** est donné en note 3 de l'annexe.

### **Evaluation des Titres d'Immobilier Sainte Croix**

La valeur nette du terrain et de la construction au bilan de la SARL Immobilière Sainte Croix est de 20 ke, soit égale à la valeur du terrain.

Une dotation pour dépréciation de 113 ke a été constatée en 2019, portant la dépréciation des titres d'Immobilier Sainte Croix à 1.183 ke (fin de dépréciation 2022).

Les **autres immobilisations financières** sont principalement composées de :

- La participation des établissements de l'association à l'effort de construction, depuis 1999, versée sous forme de prêts (3.014 ke)
- Les dépôts et cautionnements versés pour 642 ke.

## **g) STOCKS**

Depuis 2017, compte tenu du caractère non significatif des stocks, il a été décidé de ne plus les valoriser. Cette décision permet une présentation plus appropriée des opérations dans les états financiers et de facto sur la performance de l'association.

## **h) CREANCES ET DETTES :**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable

Créance envers les autorités de tarification : une dépréciation est constatée en cas de litige avec les autorités de tarification.

Le détail des créances et dettes de l'association est présentée en note n°5.

Autres créances : elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le détail des dépréciations de l'association est présenté en note n°8 de l'annexe.

## **i) TRESORERIE - EMPRUNTS**

### **Disponibilités :**

Lorsque des accords de fusion de comptes ont été obtenus et contractualisés avec les banques, il est procédé à la compensation des soldes débiteurs et créditeurs desdits comptes. Le solde est présenté soit à l'actif, soit au passif suivant la situation nette pour chacune des banques.

### **Valeurs mobilières de placement :**

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré – premier sorti.

### **Contrats de capitalisation en euros :**

Ils sont constatés pour leur valeur nominale dans le poste Valeurs mobilières de placement. A la clôture, les intérêts courus non échus sont estimés et comptabilisés dans le même poste et une provision pour charge d'impôts est enregistrée au passif du bilan dans la rubrique provision pour risques et charges.

Au 31/12/2019, les contrats de capitalisation en euros s'élèvent à 2.000 ke, les intérêts courus à 94 ke.

### **Emprunts**

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

### **Emprunts transférés dans le cadre des apports partiels d'actifs réalisés en 2015 à l'association Groupe SOS Séniors**

Dans le cadre des apports partiels d'actifs réalisés en 2015, les discussions avec les établissements bancaires ou les cautions, ont conduit à ne pouvoir transférer certains emprunts prévus dans les accords. Il avait donc été convenu dans les actes que l'apporteur continue de régler les échéances de prêts et que le bénéficiaire de l'apport prenne à sa charge la totalité des obligations contenues dans les contrats de prêts et de leurs conséquences financières. Comptablement,

- Les emprunts sont conservés au passif du bilan de l'apporteuse, les intérêts restant à verser constatés en engagements hors bilan. (Cf. Note 20).
- Une créance de même montant est constatée à l'actif du bilan de l'apporteur sur la bénéficiaire de l'apport. Les intérêts restant à verser étant constatés dans les engagements hors bilan reçus (pour l'apporteur) et dans les engagements hors bilan donnés (pour la bénéficiaire).

## **j) ECARTS DE REEVALUATION**

### **Réévaluation du bilan :**

Les réserves de réévaluations s'élèvent à **8.852 ke** à la clôture.

- **Les écarts de réévaluations avec droit de reprise des établissements en gestion libre s'élèvent à 2.380 ke** : elles correspondent aux écarts d'évaluation des biens apportés par l'association Groupe SOS Santé en 2015. Les montants ont été déterminés sur la base d'évaluations immobilières.
- **Les écarts de réévaluation avec droit de reprise des établissements en gestion sous contrôle de tiers financeurs de 6.472 ke** : elles concernent les terrains acquis à l'origine pour la valeur symbolique de 1 euro dans le cadre de la construction de nouvelles maisons de retraite. Ces derniers ont été réévalués au cours des exercices 1997 pour 660 ke, 2005 pour 3 559 ke et 2008 pour 384 ke, pour leurs valeurs réelles (soit 4.603 ke). Les montants ont été déterminés en collaboration avec les services techniques des villes où se situent les établissements. Le solde de 1.869 ke correspond aux écarts d'évaluation des biens apportés par l'association Groupe SOS Santé en 2015.

## **k) TRAITEMENT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUELABLES :**

Dans le cadre de différentes conventions signées avec les financeurs, des subventions ayant pour objet la réalisation d'investissements, non renouvelables par l'association, sont comptabilisées au passif du bilan en subvention d'investissement.

Ces subventions ont été obtenues dans le cadre de la construction ou de la restructuration des établissements du médico-social. Ces subventions sont amortissables selon la même méthode que les immobilisations qu'elles financent.

La variation du poste subventions d'investissement nettes s'explique comme suit :

<b>Subventions d'investissement nettes en ke à l'ouverture</b>	<b>6 834</b>
- subventions perçues dans l'exercice	1
- quote-part de subventions virées au compte de résultat	-433
<b>Quotes-parts de subventions d'investissement restant à virer au 31-12-2019</b>	<b>6 401</b>

## **l) PROVISIONS REGLEMENTEES :**

Ces provisions sont constituées en application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007 et en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.)
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.)
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.)
- Amortissements dérogatoires (voir e)

### **I-1. Couverture du besoin en fonds de roulement :**

En application de l'article R.314-48 du C.A.S.F., les provisions réglementées, destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement ou pour faire face à des difficultés de trésorerie en ayant recours à l'emprunt, peuvent être constituées en cas d'autorisation préalable des autorités de tarification.

Au titre de l'exercice aucune dotation n'a été constatée, le solde de ces provisions au 31 décembre 2019 s'élève donc à 17 788 euros.

### **I-2. Réserves des plus-values nettes d'actifs :**

En application des articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F., les provisions réglementées « réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé » et les provisions réglementées « réserves des plus-values nettes d'actif circulant peuvent être constituées ».

Au titre de l'exercice, aucune dotation n'a été constatée.

### **I-3. Renouvellement des immobilisations**

En application de l'article D.314-206 du C.A.S.F., une provision pour renouvellement des immobilisations peut être comptabilisée en cas d'autorisation préalable des autorités de tarification. Elle est destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

Les provisions non autorisées préalablement correspondent à des pré-affectations de résultat des activités soumises à approbation des autorités de tarification. A ce jour l'ensemble des provisions a fait l'objet d'une autorisation préalable par l'autorité de tarification.

Des dotations complémentaires ont été constatées pour 572 ke et des reprises ont été réalisées pour 297 ke du fait des amortissements des biens acquis.

### **m) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges sont déterminées, conformément au règlement A.N.C. 2014-03, en retenant les risques identifiés et rendus probables par un évènement en cours à la clôture de l'exercice.

Certaines provisions pour risques et charges, octroyées par les autorités de contrôle sont dérogatoires au règlement A.N.C. 2014-03 et correspondent aux compléments de financement par les autorités de tarification avant leur engagement effectif par notre association.

#### **La note 8 de l'annexe récapitule les mouvements affectant les provisions au cours de l'année.**

Les provisions pour risques ont été constituées notamment pour couvrir les risques liés aux **litiges prud'homaux** en fonction des risques identifiés à la clôture de l'exercice.

**Les provisions pour gros entretiens** ou grandes révisions incluent les nouvelles règles applicables à compter du 1er janvier 2002 concernant la définition des gros entretiens ou grandes révisions. Ces nouvelles règles excluent clairement les dépenses de remplacement d'actif pour ne garder que les dépenses d'entretien.

Les provisions pour gros entretiens sont constituées principalement pour couvrir l'entretien des différentes maisons de retraite et représentent à la clôture de l'exercice moins de 1% de l'actif net immobilisé.

**La provision pour indemnités de fin de carrière** est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- Prise en compte d'un taux d'actualisation 1.30%,
- Coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association, soit la C.C.N. 1951,
- Nombre de droits acquis en fonction des années de présence pour chacun des salariés
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 67 ans,
- Application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation et espérance de vie),
- Il est tenu compte du salaire du mois de décembre 2019 en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31 décembre divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite (taux de progression des salaires).
- Taux de charges sociales et fiscales retenu à 49%.

L'évaluation des engagements hors bilan est présentée **en note n°20 de l'annexe.**

### **n) FONDS DEDIES**

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement C.R.C. N°99-01, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le détail des fonds dédiés est présenté **en note n°9 de l'annexe.**

## Note 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

Valeur Brute en euros	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	Fusions	Variation de Périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	3 889									3 889
Autres immobilisations incorporelles	2 393 831	318 894	-162 061		68 317			-67 571		2 551 410
Ecart d'acquisition										
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>2 397 720</b>	<b>318 894</b>	<b>-162 061</b>		<b>68 317</b>			<b>-67 571</b>		<b>2 555 299</b>
Terrains	3 689 819	580 494						43 409		4 313 722
Constructions	50 990 968	2 252 407	-104 132					164 518		53 303 761
Instal. techniques matériel et outillage	13 763 467	678 623	-438 256		31 025			22 584		14 057 443
Instal. générales, aménagements divers	10 256 604	859 493	-170 974		72 727			34 970		11 052 820
Matériel de transport	1 871 933		-48 813		10 000					1 833 120
Matériel de bureau et informatique	2 391 887	142 138	-483 461		2 004			96 519		2 149 087
Mobilier	15 999 211	270 021	-572 211							15 697 021
Autres	2 893 800	464 817	-24 681							3 333 936
Immobilisations corporelles en cours	101 496	76 924						-86 503		91 917
Avances et acomptes	140 684	67 242						-207 926		
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>102 099 869</b>	<b>5 392 159</b>	<b>-1 842 528</b>		<b>115 756</b>			<b>67 571</b>		<b>105 832 827</b>
Participations	70 937 105		-8 800 000							62 137 105
Prêts	2 721 833	422 095	-112 790							3 031 138
Autres titres et immobilisations financières	4 321 924	5 632	-168 800							4 158 756
<b>Immobilisations Financières</b>	<b>77 980 862</b>	<b>427 727</b>	<b>-9 081 590</b>							<b>69 326 999</b>
<b>Total Valeurs Brutes</b>	<b>182 478 451</b>	<b>6 138 780</b>	<b>-11 086 179</b>		<b>184 073</b>					<b>177 715 125</b>

## Note 2. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Amortissements en euros	Valeur brute début exercice	Dotations	Diminution et Reprise	Réévaluations	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et de développement	3 889									3 889
Autres immobilisations incorporelles	1 359 703	193 286	-162 061					-4 973		1 385 955
Ecart d'acquisition										
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>1 363 592</b>	<b>193 286</b>	<b>-162 061</b>					<b>-4 973</b>		<b>1 389 844</b>
Terrains	490 603	50 610								541 213
Constructions	14 666 523	1 447 706	-104 130							16 010 099
Instal. techniques matériel et outillage	10 490 660	879 808	-433 514		20 818					10 957 772
Instal. générales, aménagements divers	4 718 172	690 838	-170 976		42 313					5 280 347
Matériel de transport	1 848 203	12 587	-48 813		7 833					1 819 810
Matériel de bureau et informatique	1 799 828	249 364	-483 460		632			4 963		1 571 327
Mobilier	13 367 989	641 390	-572 211					6		13 437 174
Autres	701 079	397 704	-24 681					4		1 074 106
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>48 083 057</b>	<b>4 370 007</b>	<b>-1 837 785</b>		<b>71 596</b>			<b>4 973</b>		<b>50 691 848</b>
<b>Total Amortissements</b>	<b>49 446 649</b>	<b>4 563 293</b>	<b>-1 999 846</b>		<b>71 596</b>					<b>52 081 692</b>

### Note 3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

#### Note n°3 : Tableau des Filiales et Participations

Groupe : GSOS  
Devise : EUR  
Scénario : 2

Périmètre : SENIORS  
Phase : RS  
Période : 31/12/2019

	Informations financières							Valeur comptable des titres détenus		Autres renseignements		
	Année de référence	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-Part de capital détenue (en %)	Quote-Part de capitaux propres (en valeur)	Résultat	Chiffre d'affaires HT	Brute	Nette	Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés	Dividendes encaissés
Alphatec SCI	2019	1 000	1 573 705	99,00%	1 558 958	145 145	890 392	999	999	2 006 265		
Alterna	2 019	1 770 356	40 209 986	0,06%	23 345	-1 094 272	14 416 271	101 000	101 000	2 403 303		
Alliance Gestion - GIE	2019	200 100	0	0,02%	31	0	18 231 475	30	30			
Groupe SOS Participations	2019	1 475 000	37 137	3,40%	51 413	-29 111	0	50 000	50 000			
Immobilière Sainte Croix - SARL	2019	5 054	38 429	100,00%	43 483	165	71 500	2 187 756	1 004 327			
La Source	2019	152 449	-347 212	1,00%	-1 948	-451 696	2 975 078	1 450	1 450			
GSOS Seniors SCI	2019	10 470 380	3 081 376	99,99%	13 550 401	732 396	2 189 214	10 470 370	10 470 370	1 172 944		1 987 110
GSOS Seniors Moselle SCI	2019	49 693 500	841 733	99,24%	50 151 165	2 091 366	7 541 453	49 316 500	49 316 500			
Rue de Lille - Mont St Martin SCI	2019	10 000	423 057	90,00%	389 751	65 461	626 629	9 000	9 000	1 504 909		
<b>Total</b>								<b>62 137 105</b>	<b>60 953 676</b>	<b>7 087 421</b>	<b>0</b>	<b>1 987 110</b>

## Note 5. ETAT DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
	MONTANT BRUT	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	3 500 000		3 500 000
Prêts ( 1 )	3 031 138	85 754	2 945 384
Autres immobilisations financières	656 577		656 577
Clients douteux	977 112	977 112	
Usagers, clients et comptes rattachés	6 182 273	6 182 273	
Personnel et comptes rattachés	225 294	225 294	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	69 843	69 843	
Etat et collectivités publiques	112 530	112 530	
Groupe et associés	14 587 421	12 787 421	1 800 000
Autres créances	4 361 568	2 746 926	1 614 642
Charges constatées d'avance	195 818	195 818	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 899 574</b>	<b>23 382 971</b>	<b>10 516 603</b>
( 1 ) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice	422 095		
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	112 790		

ETAT DES DETTES	DEGRE D'EXIGIBILITE			
	MONTANT BRUT	1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt obligataire (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	36 529 197	5 756 745	13 261 039	17 511 413
Emprunts et dettes financières divers (2)	30 555 702	2 784 256	14 116 218	13 655 228
Fournisseurs et comptes rattachés	8 992 673	8 992 673		
Personnel et comptes rattachés	5 097 358	5 097 358		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 282 619	7 282 619		
Etat et collectivités publiques	1 380 585	1 380 585		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 174 962	1 174 962		
Groupe et associés				
Autres dettes	4 985 280	4 217 030	701 876	66 374
Produits constatés d'avance	436 190	436 190		
<b>TOTAL</b>	<b>96 434 566</b>	<b>37 122 418</b>	<b>28 079 133</b>	<b>31 233 015</b>
(2) Montant :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 355 816			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 352 156			

## Note 6. VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Fonds associatifs	Début Exercice	Affect Résultats	Retrait Social	Dépenses rejetées	Fusions / Reprises	Variation de périmètre	Dotation exercice	Reprise exercice	Autres Var.	Fin Exercice
<b>Fonds propres</b>	<b>36 108 102</b>						<b>8 625</b>			<b>36 116 727</b>
Fonds associatifs sans droit de reprise	36 108 102						8 625			36 116 727
Ecart de réévaluation										
<b>Réserves</b>	<b>4 603 052</b>									<b>4 603 052</b>
<b>Réserves combinées</b>										
<b>Report à nouveau</b>	<b>-25 738 358</b>	<b>2 891 368</b>		<b>1 684</b>	<b>247 116</b>					<b>-22 598 190</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3 158 462</b>	<b>-3 215 381</b>			<b>56 920</b>				<b>4 789 599</b>	<b>4 789 600</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>										
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>										
Apports										
Legs et donation / subvention d'investissement										
<b>Résultat sous contrôle de tiers</b>	<b>448 099</b>	<b>-880 633</b>	<b>-207 971</b>	<b>40 591</b>	<b>-301 297</b>					<b>-901 211</b>
R.A.N. des résultats soumis aux autorités de tarification	3 449 367	-834 684	-207 971	42 275	-301 297					2 147 690
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-272 646									-272 646
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification	-1 324 345									-1 324 345
Amortissements comptables excédentaires différés										
Dépenses pour congés à payer	-1 165 393	-37 378								-1 202 771
Autres droits acquis par les salariés										
Autres rejets (Provisions, prix de journée,...)	-241 630	-7 509								-249 139
Autres dépenses non opposables	2 746	-1 062		-1 684						
<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>8 852 113</b>				<b>-1</b>					<b>8 852 112</b>
<b>Réserves sous contrôle de tiers financeurs</b>	<b>11 197 637</b>	<b>1 204 646</b>	<b>207 971</b>	<b>-42 275</b>	<b>-15 982</b>					<b>12 551 997</b>
Investissements	4 399 588	512 039								4 911 627
Compensation	5 966 607	561 835	207 971	-42 275	-15 982					6 678 156
Trésorerie	388 942	77 451								466 393
Compensation des charges d'amortissement	442 500	53 321								495 821
Autres										
<b>Subventions</b>	<b>6 833 791</b>						<b>1 034</b>	<b>-433 324</b>		<b>6 401 501</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>5 811 730</b>						<b>949 050</b>	<b>-296 557</b>		<b>6 464 223</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>										
Droit des commodats										
Autres fonds propres										
<b>TOTAL</b>	<b>51 274 628</b>				<b>-13 244</b>		<b>958 709</b>	<b>-729 881</b>	<b>4 789 599</b>	<b>56 279 811</b>

## Note 7. TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

Nom de l'établissement	Résultat	en Gestion contrôlée	en Gestion libre
615_Ehpad Algrange - Le Witten	511 934		511 934
617_Ehpad Hayange - Tournebride	-39 458		-39 458
618_Ehpad Nivange - Castel	0		
619_Ehpad Algrange Belvédère	91 723		91 723
620_Ehpad Fameck - Le Clos Fleuri	32 709		32 709
621_Ehpad Hayange - La Forêt	-16 363		-16 363
622_Ehpad Hettange - La Kissel	65 632		65 632
628_Ehpad Ottange - Le Plateau	24 722		24 722
826_Ehpad Rouhling - Les Alisiers	123 910		123 910
827_Ehpad Forbach - Les Cerisiers	150 541		150 541
828_Ehpad Crehange - Les Chênes	73 160		73 160
829_Ehpad Longeville - Les Lauriers	161 510		161 510
830_Ehpad Morhange - Les Charmes	185 925		185 925
831_Ehpad Delme - Les Acacias	16 375		16 375
833_Ehpad Petite Rosselle - Les Peupliers	91 646		91 646
834_Ehpad Hombourg Haut - Hêtre Pourpre	167 982		167 982
835_Ehpad Stiring Wendel - Les Platanes	188 370		188 370
836_Ehpad Hambach - Les Saules	244 273		244 273
837_Ehpad Phalsbourg - Les Oliviers	61 567		61 567
838_Ehpad Terville - Les Tilleuls	108 106		108 106
839_Ehpad Yutz - Les Erables	179 958		179 958
840_Ehpad Sainte Marie aux Chênes	-54 427		-54 427
841_Ehpad Metz - Les Cèdres	206 172		206 172
842_Ehpad Remilly - Les Pins	51 991		51 991
843_Ehpad Hagondange - Les Chataigniers	54 301		54 301
844_Ehpad Florange - Les Séquoias	40 372		40 372
845_Ehpad Metz - Les Mirabelliers	54 581		54 581
846_Ehpad Saint Jean de Bassel - St Joseph	116 468		116 468
876_Ehpad Montbronn - Les Sources	-2 507		-2 507
877_Ehpad Talange - Les Coquelicots	13 566		13 566
<b>Secteur Séniors - Ehpad - Cpom Moselle</b>	<b>2 904 739</b>	<b>0</b>	<b>2 904 739</b>
878_Ehpad Allan - Maison de Beauvoir	19 831		19 831
<b>Secteur Séniors - Ehpad - Cpom de la Drôme</b>	<b>19 831</b>	<b>0</b>	<b>19 831</b>
853_Ehpad Jarmy - Les Lilas	101 388		101 388
881_Ehpad Mont Saint Martin - Les Clairières	-114 707		-114 707
854_Ehpad Onville - Les Iris	201 650		201 650
629_Ehpad Villerupt - Pasteur	0		
879_Ehpad Villerupt - Les Peupliers 54	0		
882_Ehpad Villerupt - Michel Dinet	-64 453		-64 453
<b>Secteur Séniors - Ehpad - Meurthe &amp; Moselle</b>	<b>123 878</b>	<b>0</b>	<b>123 878</b>

Nom de l'établissement	Résultat
085_Ehpad de Tourville - Les Joncquilles	-406 136
086_Ehpad Santenay - Les Verdaines	-857 330
087_Ehpad Illiers - Les Gloriettes	-413 297
088_Ehpad Villevaude - Chateau du Poitou	-952 460
089_Ehpad Neuilly s/ Marne - L Oasis	-590 740
226_Ehpad Erik Satie - Bonneuil	250 961
259_Ehpad Hector Berlioz - Bobigny	-93 855
260_Ehpad du Havre - Bois de Bleville	99 550
269_Ehpad Camille Saint Saens - Aulnay	397 628
847_Ehpad Bischwiller - Julie Gsell	51 431
848_Ehpad La Wantzenau - Les Tilleuls	47 022
849_Ehpad Strasbourg - Les Mélézes	184 674
850_Ehpad Lembach - Paul Berthololy	99 185
851_Ehpad Marly Les Valenciennes - Magnolias	83 593
852_Ehpad Anzin - Les Tulipiers	22 124
855_Ehpad Amillis - L'Aubetin	7 944
857_Ehpad Méru - Les Genets	168 677
858_Ehpad Mandres - Les Noisetiers	109 607
859_Ehpad Epinal - Les Bruyères	103 266
863_Ehpad Le Cannet Begum Aga Khan	16 862
880_Ehpad Capendu - Les Figueres	109 429
894_Ehpad des Onze Villes_Rieuley	-278 911
895_Ehpad_Les Feuillantines - Magny-Court	51 891
<b>Secteur Séniors - Ehpad - Autres Départements</b>	<b>-1 788 885</b>
094_Foyers Logement Les Blés d'Or	-26 459
860_Foyer Stiring Wendel - Les Marronniers	719
865_Locations La Kissel	3 770
866_Locations Le Clos Fleuri	-13 684
<b>Secteur Séniors - Autres Activités</b>	<b>-35 654</b>
<b>Secteur Séniors - Total</b>	<b>1 223 909</b>
820_SSIAD PA Crehange	23 331
821_SSIAD PH Crehange	-9 980
204_SSIAD 75 - PA - Paris 19ème	37 343
204_SSIAD 75- ESA - Paris 19ème	-1 933
204_SSIAD 75 - PH - Paris 19ème	-13 926
222_SSIAD 93 - PH - Pierrefitte	-747
222_SSIAD 93 - PA - Pierrefitte	34 680
272_SSIAD du Bois de Bléville	-7 333
<b>Secteur Santé</b>	<b>61 435</b>
856_FAM Orangerie	-70 368
<b>Secteur Solidarités - Pôle Handicap</b>	<b>-70 368</b>

en Gestion contrôlée	en Gestion libre
	-406 136
	-857 330
	-413 297
	-952 460
	-590 740
250 961	
-93 855	
99 550	
397 628	
51 431	
47 022	
184 674	
99 185	
	83 593
	22 124
7 944	
168 677	
109 607	
103 266	
16 862	
109 429	
	-278 911
	51 891
<b>1 552 381</b>	<b>-3 341 266</b>
	-26 459
	719
	3 770
	-13 684
<b>0</b>	<b>-35 654</b>
<b>1 552 381</b>	<b>-328 472</b>
23 331	
-9 980	
37 343	
-1 933	
-13 926	
-747	
34 680	
-7 333	
<b>61 435</b>	<b>0</b>
-70 368	
<b>-70 368</b>	<b>0</b>

<b>Nom de l'établissement</b>	<b>Résultat</b>
862_Activité Repas Crehange	-26 402
864_Activité Repas Delme	11 143
867_Activité Repas Hombourg	15 704
868_Activité Repas Jarny	7 899
811_GSOS Séniors Siège	106 696
810_GSOS Séniors Association	3 459 584
808_GSOS Séniors Silver Fourchette	0
<b>Groupe - Support</b>	<b>3 574 624</b>
<b>Résultat Global de Groupe SOS Séniors</b>	<b>4 789 600</b>

<b>en Gestion contrôlée</b>	<b>en Gestion libre</b>
	-26 402
	11 143
	15 704
	7 899
	106 696
	3 459 584
<b>0</b>	<b>3 574 624</b>
<b>1 543 448</b>	<b>3 246 152</b>

## Note 8. PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Fusions	Variations	Autres	Montant fin exercice
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>								
Provision pour couverture de BFR	17 788							17 788
Amortissements dérogatoires	2 069 840	291 900						2 361 740
Provisions pour Equilibre de la section d'investissement								
Provisions s/ différence de réalisation - actifs immobilisés								
Provision s/ différence de réalisation - actifs circulants								
Provisions pour renouvellement des immobilisations	3 323 680	572 411	-296 557					3 599 534
Provision liée à l'Effort de Construction	400 422	84 739						485 161
Autres provisions réglementées								
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 811 730</b>	<b>949 050</b>	<b>-296 557</b>					<b>6 464 223</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>								
Provisions pour litiges salariaux	383 847	66 000	-97 194	-30 905				321 748
Provisions pour risques								
Provisions pour charges	21 805	9 770						31 575
Provisions pour grosses réparations	862 495	195 530						1 058 025
Provisions pour départ à la retraite	428 666	321 683	-170 284	-32 920				547 145
Provisions pour fonds dédiés à l'ARTT & CET	67 983							67 983
Provisions pour fermeture & restructuration								
Autres provisions pour risques et charges	33 260		-2 386	-300				30 574
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 798 056</b>	<b>592 983</b>	<b>-269 864</b>	<b>-64 125</b>				<b>2 057 050</b>
<b>DEPRECIATIONS</b>								
Sur immobilisations :								
- incorporelles		6 832			20 495			27 327
- corporelles	536 110	72 492						608 602
- financières	1 102 041	113 673		-17 914				1 197 800
Sur stocks et en cours								
Sur comptes clients	1 612 201	668 044	-142 764	-350 851				1 786 630
Autres dépréciations	10 344			-1 200				9 144
<b>TOTAL (III)</b>	<b>3 260 696</b>	<b>861 041</b>	<b>-142 764</b>	<b>-369 965</b>	<b>20 495</b>			<b>3 629 503</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>10 870 482</b>	<b>2 403 074</b>	<b>-709 185</b>	<b>-434 090</b>	<b>20 495</b>			<b>12 150 776</b>
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation		1 258 094	-412 628	-412 378				
- financière		113 672						
- exceptionnelle		936 796	-314 471	-3 798				
- provision pour impôts		9 770						

## Note 9. FONDS DEDIES

Nature	Fonds à engager en début d'exercice	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Engagements à réaliser sur de nouvelles ressources affectées	Fusions / APA Groupe	Fonds restant à engager en fin d'exercice	Dont Fonds dédiés de plus de 2 ans
	A	B	C	D	G=A+B+C+D+E+F	
Ateliers Art Thérapie 2019			39 950		39 950	
chute siel bleu			14 000		14 000	
Extensions de places	74 241				74 241	74 241
Travaux non immo. - Jardin thérapeutique	10 751	-2 402			8 349	8 349
Financement formation	598 451	-279 691	112 338		431 098	148 574
Evaluations externes	27 073	-2 000			25 073	10 825
Immobilisations	71 947	-23 371	2 842		51 418	48 638
Gratifications stagiaires	4 444		3 563		8 007	4 444
Charges de personnel	422 975	-53 131	882 496		1 252 340	365 487
Financement charges financières	273 981	-11 416			262 565	262 565
Commission de Coordination	15 620		11 678		27 298	14 754
Don affecté	12 297	-5 078	8 507		15 726	4 413
CLACT	10 392				10 392	10 392
MACIF	12 500				12 500	12 500
Médicalisation de droit commun	92 145				92 145	92 145
Crédit médicalisation CTP	65 869	-737			65 132	65 132
Dispositif de Géolocalisation	5 004				5 004	5 004
Participation enquête Coût ATIH	20 000				20 000	20 000
PRAP2S			15 906		15 906	
Prévention en Ehpad			157 973		157 973	
Financement Titan	9 143	-9 143			0	0
Smile Link 3M	53 247				53 247	53 247
Silver Fourchette	371 074	-174 093	369 904	0	566 886	
Borne Melo Onze	2 174	-703			1 470	1 470
CNR fonctionnement	26 014	-26 014	62 569		62 569	
CNR PASA	41 014				41 014	41 014
Divers	4 050	-4 671	5 202	621	5 202	
FIR PAERPA ARS	7 950	-6 360	5 000		6 590	
Neutralisation CITS	19 899				19 899	
RFA HARTMANN			54 795		54 795	
Séniors Connect +	76 667	-76 667	147 740		147 740	
Soins domicile ARS			340 000		340 000	
Subvention GPMC						
Télé médecine	55 728	-4 716			51 011	
Travaux non immobilisés	1 002	-342			660	
<b>Total</b>	<b>2 385 651</b>	<b>-680 535</b>	<b>2 234 462</b>	<b>621</b>	<b>3 940 200</b>	<b>1 243 195</b>

## Note 10. CHARGES A PAYER

Rubriques	31/12/2019
<b>Emprunts obligataires</b>	
Emprunts - Intérêts courus sur emprunts	76 731
Trésorerie - Intérêts courus à payer	2 689
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>79 420</b>
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus sur emprunts	37 174
Comptes courants - Intérêts à payer	
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>37 174</b>
<b>Fournisseurs d'exploitation</b>	<b>2 500 517</b>
Dettes provisionnées pour CP, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées	5 194 423
Personnel autres charges à payer et charges sociales et fiscales liées	2 122 419
Etat - autres charges à payer	324 411
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>7 641 253</b>
<b>Fournisseurs d'immobilisation</b>	
Clients - Avoirs à établir	10 330
Divers - Charges à payer	215 785
<b>Autres dettes</b>	<b>226 115</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 484 479</b>

## Note 11. PRODUITS A RECEVOIR

Rubriques	31/12/2019
<b>Créances usagers et comptes rattachés</b>	<b>79 129</b>
Fournisseurs - R.R.R à obtenir et avoirs non reçus	56 466
Personnel - Produits à recevoir	1 207
Organismes sociaux IJSS	66 201
Etat - Produits à recevoir	17 481
Subvention à recevoir	
Comptes courants produits à recevoir	18 181
Divers - Produits à recevoir	739 206
<b>Autres</b>	<b>898 742</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>977 871</b>

## Note 14. BILAN FINANCIER

BIENS	31/12/2019	31/12/2018	FINANCEMENTS	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations incorporelles nettes	1 138 128	1 034 128	Apports ou fonds associatifs	44 968 839	44 960 215
Immobilisations corporelles brutes			Réserves pour Projets Associatifs		
- Terrains	4 313 722	3 689 819	Réserves combinées		
- Constructions	53 303 761	50 990 968	Réserves régl. (dont Rés.Prov. Fluctuation)		
- Installations, matériels et outillages	14 057 443	13 763 467	Excédents affectés à l'investissement	4 911 627	4 399 588
- Autres immobilisations corporelles	34 065 984	33 413 435	Report à nouveau	-22 598 190	-25 738 358
Immobilisations en cours	91 917	242 180	Subventions d'investissement	6 401 501	6 833 791
Immobilisations financières	69 326 999	77 980 862	Réserve de compensation des charges d'amort.	495 821	442 500
Amort. comptables excédentaires différés			Provisions réglementées	6 446 435	5 793 942
Autres			Différences sur réalisations immobilisations		
Résultat Gestion Propre Déficitaires			Emprunts - dettes financières	61 000 413	61 996 752
Comptes de liaison investissement			Dépôts et cautionnements reçus	3 931 858	3 748 545
<b>Biens stables (II)</b>	<b>176 297 954</b>	<b>181 114 859</b>	Amort. et dépréciation des immobilisations	52 498 250	49 721 208
<b>F.R.I. NÉGATIF (I-II)</b>	<b>13 638 348</b>	<b>24 353 624</b>	Autres réserves	4 603 052	4 603 052
Créance art.35art.58			Intérêt minoritaires		
Résultat déficitaire sous contrôle de tiers	5 430 981	5 393 434	Comptes de liaison investissement		
Résultat déficitaire			<b>Financements stables (I)</b>	<b>162 659 606</b>	<b>156 761 235</b>
Droits acquis par les salariés non prov.			<b>F.R.I POSITIF (I-II)</b>		
Autres			Excédents et prov. affectés à la couverture du B.F.R.	484 181	406 730
Charges à répartir	80 879	107 838	Réserves de compensation :		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			- des déficits ou charges à financer	6 678 156	5 966 607
<b>Actifs stables d'exploitation (IV)</b>	<b>5 511 860</b>	<b>5 501 272</b>	Résultat excédentaire sous contrôle de tiers	4 529 770	5 841 533
<b>F.D.R EXPL. NÉGATIF (III-IV)</b>			Résultat groupe	4 789 600	3 158 462
<b>F.R.N.G. NÉGATIF</b>		<b>10 297 854</b>	Provisions pour risques et charges	2 057 050	1 798 056
Stocks			Fonds dédiés	3 940 200	2 385 654
Avances et acomptes versés	1 051	19 335	Comptes de liaison trésorerie (stable)		
Organismes payeurs, usagers	6 182 273	7 151 944	<b>Financements stables d'exploitation (III)</b>	<b>22 478 957</b>	<b>19 557 042</b>
Créances diverses d'exploitation	4 769 302	9 164 284	<b>F.D.R. EXPL. POSITIF (III-IV)</b>	<b>16 967 097</b>	<b>14 055 770</b>
Créances irrécouvrables en non-valeur	977 112	976 398	<b>F.R.N.G POSITIF</b>	<b>3 328 749</b>	
Charges constatées d'avance	195 818	158 353	Avances reçues	604	7 395
Autres	14 587 421	2 678 131	Fournisseurs d'exploitation	8 992 673	7 959 768
Comptes de liaison exploitation			Dettes sociales	12 379 977	13 093 406
<b>Valeurs d'exploitation (VI)</b>	<b>26 712 977</b>	<b>20 148 445</b>	Dettes fiscales	1 378 700	801 319
<b>B.F.R. (VI-V)</b>			Dettes diverses d'exploitation	2 292 344	4 452 543
Valeurs mobilières de placement	2 094 192	2 060 193	Dépréciation des stocks et créances	1 795 774	1 622 545
Disponibilités	7 820 320	7 334 489	Produits constatés d'avance	436 190	325 928
Régie d'avance			Ressources à reverser à l'aide sociale	1 885	
Autres			Fonds en dépôt	2 692 936	4 167 716
Comptes de liaison trésorerie			Autres	67	59
<b>Liquidités (VIII)</b>	<b>9 914 512</b>	<b>9 394 682</b>	Comptes de liaison exploitation		
<b>TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)</b>	<b>6 586 922</b>	<b>1 984 380</b>	<b>Dettes d'exploitation (V)</b>	<b>29 971 150</b>	<b>32 430 679</b>
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>218 437 303</b>	<b>216 159 258</b>	<b>EXC. DE FIN. D'EXPLOITATION (VI-V)</b>	<b>3 258 173</b>	<b>12 282 234</b>
			Fournisseurs d'immobilisations	1 174 962	1 120 277
			Fonds des majeurs protégés		
			Concours bancaires courants	2 038 723	510 328
			Ligne de trésorerie		5 664 946
			Intérêts courus non échus	113 905	114 751
			Autres		
			Comptes de liaison trésorerie		
			<b>Financements à court terme (VII)</b>	<b>3 327 590</b>	<b>7 410 302</b>
			<b>TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)</b>		
			<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>218 437 303</b>	<b>216 159 258</b>

## Note 15. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>1 984 380</b>
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 012 924</b>
+ Amortissements	4 568 271	
+ Provisions	517 827	
+ Autres	-433 316	
	<b>Resultat brut d'exploitation</b>	<b>8 665 706</b>
- Frais financiers	-1 126 420	
+ Produits financiers	2 144 743	
- Impôt sur les sociétés, hors impôt sur les plus-values de cession	-571	
+/- Charges et produits exceptionnels	-125 403	
+/- Autres		
	<b>Capacité d'auto-financement</b>	<b>9 558 055</b>
	<b>- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>-9 296 858</b>
	<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>261 197</b>
- Acquisition d'immobilisations	-6 138 780	
+ Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	11 288 528	
	<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>5 149 748</b>
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
+ Augmentations ou diminutions de capital ou apports en numéraire	8 625	
+ Subventions d'investissement reçues	1 034	
+ Emissions d'emprunts	5 355 816	
- Remboursements d'emprunts	-6 352 157	
+/- Dépôts de garanties reçus	169 668	
+ Autres		
	<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-817 014</b>
+/- Impact des variations de périmètre	8 611	
+/- Incidence des variations de cours des devises		
	<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>6 586 922</b>

## Note 17. PRODUITS D'EXPLOITATION

en ke	31.12.2019	31.12.2018
Santé	3 899	3 801
Séniors	157 091	141 579
Solidarité	1 261	1 182
Groupe	5 210	4 602
Facturations entre établissements	-1 636	-1 225
<b>Ressources par activité</b>	<b>165 826</b>	<b>149 938</b>
Gestion libre	119 585	103 262
Gestion contrôlée	46 774	47 148
Facturations entre établissements	-533	-472
<b>Ressources par nature de financement</b>	<b>165 826</b>	<b>149 938</b>
Secteur Lucratif		
Secteur non lucratif	165 826	149 938
<b>Ressources par secteur fiscal</b>	<b>165 826</b>	<b>149 938</b>

## Note 19. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2019			31/12/2018		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	6 938	4 735	2 203	8 780 250	8 363 236	417 014
Immobilisations financières	11 000 000	8 800 000	2 200 000			
QP de subventions des actifs cédés						
Autres opérations exceptionnelles sur le capital						
<b>Opérations en capital</b>	<b>11 006 938</b>	<b>8 804 735</b>	<b>2 202 203</b>	<b>8 780 250</b>	<b>8 363 236</b>	<b>417 014</b>
Aux amortissements excep. des immo.		21 978	(21 978)		47 320	(47 320)
Aux amortissements dérogatoires		291 898	(291 898)		291 898	(291 898)
Aux prov. réglementées	296 557	572 406	(275 849)	1 260 559	610 716	649 843
Aux prov. pour risques et charges except.	3 798		3 798	142 505		142 505
Aux prov. pour dépréciation except.	17 914	72 492	(54 578)		76 532	(76 532)
<b>Dotations et reprises</b>	<b>318 269</b>	<b>958 774</b>	<b>(640 505)</b>	<b>1 403 064</b>	<b>1 026 466</b>	<b>376 598</b>
Pénalités et amendes		4 754	(4 754)		74 879	(74 879)
Dons, libéralités	400		400		25	(25)
Subventions					37 431	(37 431)
Sinistre Erik Satie					142 505	(142 505)
Apports avec droit de reprise Fondation Sainte Marie		100 000	(100 000)		150 000	(150 000)
Rappel d'impôts ( autres qu' IS )	2 663		2 663			
Litiges	72 089		72 089			
PAERPA 2016-2017 non perçu					25 280	(25 280)
Dégrevements taxe foncière				15 863		15 863
Assurance				4 873		4 873
Clients - Usagers				1 787	8 687	(6 900)
Fournisseurs	2 698		2 698	3 831	16 160	(12 330)
URSSAF					8 000	(8 000)
Indemnités de remboursement anticipé des emprunts		102 151	(102 151)			
Autres charges et produits exceptionnels	27 753	24 101	3 652	14 776	18 361	(3 585)
<b>Opérations de gestion</b>	<b>105 603</b>	<b>231 006</b>	<b>(125 403)</b>	<b>41 131</b>	<b>481 329</b>	<b>(440 198)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>11 430 810</b>	<b>9 994 515</b>	<b>1 436 295</b>	<b>10 224 445</b>	<b>9 871 031</b>	<b>353 414</b>

## AUTRES INFORMATIONS :

### Note 20. ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### a. Engagements donnés :

##### a.1 Engagements de retraite :

Le montant des engagements de retraite s'élève à la clôture à **11 642 639 euros**.

Les engagements de retraite ne sont comptabilisés au passif du bilan que pour la part correspondant aux accords obtenus par les autorités de tarification. L'association a constaté au passif un montant de **547 145 euros** ce titre.

La part des engagements de retraite non comptabilisée est mentionnée en Engagement Hors Bilan pour un montant total, charges incluses, de **11 095 494 euros**.

##### a.2 Participation dans le GIE Alliance Gestion

L'Association Groupe SOS Séniors membre du GIE Alliance Gestion est à ce titre tenu solidairement sur son patrimoine propre des dettes de ce dernier vis-à-vis des tiers autres que les membres du groupement.

Au 31 décembre 2019, le passif d'Alliance Gestion répondant au critère ci-dessus s'élève à :

	en euros
Dettes financières	1 900 286
Dettes d'exploitation	6 030 596
Autres dettes	242 187
	<b>8 173 069</b>

Au cours de l'exercice, la participation de l'association à l'ensemble des charges d'Alliance Gestion a été de 21,81%.

##### a.3 Engagements donnés à la Fondation Sainte Marie

#### Apport en Fonds Associatif avec Droit de Reprise (AFADR)

L'association Groupe SOS Séniors s'est engagée à compter de 2015 et jusqu'en 2022 au versement d'un apport en numéraire d'un montant maximum de 1.450 ke, afin de compléter ses fonds propres et contribuer au redressement de la Fondation.

Cet apport, effectué uniquement si la Fondation doit faire face à un besoin, a été fixé selon l'échéancier suivant : 2015 : 150 ke – 2016 : 150 ke – 2017 : 600 ke (sous condition de la levée d'option d'achat des biens sis au 115 rue Saint Jean à Douai) – 2018 : 150 ke – 2019 à 2022 : 100 ke par an. Les sommes non réclamées sur un exercice peuvent se reporter et se cumuler sur les exercices suivants.

Les AFADR pourront être remboursés à l'association Groupe SOS Séniors si la fondation n'a plus besoin des sommes, ou en cas de dissolution, ou en cas de non-respect des engagements de la Fondation prévus dans l'acte d'apport ou en cas de modification substantielle de la Fondation. Cet engagement reçu a été mentionné en note 20 §b.3 de la présente annexe.

#### **a.4 Intérêts restant à courir sur emprunts :**

Dans le cadre des apports partiels d'actifs réalisés en 2015, certains emprunts n'ont pas pu être transférés du fait du désaccord des banques. Pour faire suite à ces décisions, l'association Groupe SOS Séniors s'est engagée à rembourser à l'association Groupe SOS Santé le capital et les intérêts restant dus au titre de ces emprunts.

en ke	Etablissements financiers	Groupe Sos Santé
Part à moins d'un an	896	39
Part à plus d'un an et à moins de 5 ans	2 524	42
Part à plus de 5 ans	2 096	1
<b>TOTAL</b>	<b>5 516</b>	<b>83</b>

#### **a.5 Engagements donnés aux établissements de crédit et garants**

Engagements donnés	Bénéficiaire	Valeur initiale de l'emprunt	Valeur initiale du capital garanti	Capital restant du au 31-12-2019
Hypothèque Ensemble Immobilier Forbach	BRED	4 300 000	4 300 000	1 451 149
Hypothèque Ensemble Immobilier Forbach	CRAM	372 000	372 000	93 000
Hypothèque Ensemble Immobilier Forbach	Crédit Foncier	2 245 123	2 245 123	1 249 715
Hypothèque Ensemble Immobilier Mandres s/ vair	Crédit Foncier	3 960 000	3 960 000	2 673 935
Hypothèque Ensemble Immobilier Forbach	Crédit Mutuel	4 000 000	4 000 000	650 034
Hypothèque Ensemble Immobilier Epinal	Commune Epinal	2 708 279	2 708 279	1 942 301
Hypothèque Ehpad Bassel	CG57 - Moselle	160 000	160 000	23 926
Hypothèque Parcelles Le Parc à Amillis	CG77 - Seine et Marne	1 323 031	1 323 031	1 083 637
Hypothèque Ensemble immobilier Château d'Amillis	CG77 - Seine et Marne	573 276	573 276	422 414
Hypothèque Ensemble Immobilier Méru	Caisse D'Epargne	15 000 000	4 826 000	-
<b>Total</b>		<b>34 641 708</b>	<b>24 467 708</b>	<b>9 590 111</b>

#### **b. Engagements reçus :**

##### **b.1 Intérêts restant à courir sur emprunts :**

Dans le cadre des apports partiels d'actifs réalisés en 2015, certains emprunts n'ont pas pu être transférés du fait du désaccord des banques. Pour faire suite à ces décisions, l'association Groupe SOS Santé s'est engagée à rembourser à l'association Groupe SOS Séniors le capital et les intérêts restant dus au titre de ces emprunts.

en ke	Groupe Sos Santé
Part à moins d'un an	76
Part à plus d'un an et à moins de 5 ans	103
Part à plus de 5 ans	-
<b>TOTAL</b>	<b>179</b>

**b.2. Garanties et cautions reçues au profit d'établissements bancaires :**

Garant	Bénéficiaire	Valeur initiale de l'emprunt	Capital Restant dû	Capital Restant dû garanti
	Caisse d'Epargne	4 250 000	4 032 619	2 016 310
<b>CEGC Conseil</b>		<b>4 250 000</b>	<b>4 032 619</b>	<b>2 016 310</b>
	Caisse d'Epargne	599 051	436 022	436 022
	CDC	528 942	201 502	201 502
	Crédit Foncier	4 595 062	3 016 990	3 016 990
	Crédit mutuel	160 000	23 926	23 926
	Dexia	1 317 165	82 814	82 814
	BECM			
<b>CG57 - Moselle</b>		<b>7 200 220</b>	<b>3 761 254</b>	<b>3 761 254</b>
	Crédit Foncier	5 500 000	3 926 509	3 926 509
<b>CG60 - Oise</b>		<b>5 500 000</b>	<b>3 926 509</b>	<b>3 926 509</b>
	CDC	232 445	91 562	91 562
	Crédit Foncier	2 345 516	1 184 154	1 184 154
	Dexia	1 060 000	-	-
	CCF			
<b>CG67 - Bas Rhin</b>		<b>3 637 961</b>	<b>1 275 716</b>	<b>1 275 716</b>
	CDC	1 323 031	1 083 637	1 083 637
	Crédit Foncier	573 276	422 414	422 414
<b>CG77 - Seine et Marne</b>		<b>1 896 306</b>	<b>1 506 051</b>	<b>1 506 051</b>
	BRED	4 000 000	1 326 480	1 326 480
	Crédit mutuel	4 000 000	1 300 068	650 034
<b>Communauté Aglo Forbach</b>		<b>8 000 000</b>	<b>2 626 548</b>	<b>1 976 514</b>
	Société Générale	2 708 279	1 942 301	1 942 301
<b>Commune Epinal</b>		<b>2 708 279</b>	<b>1 942 301</b>	<b>1 942 301</b>
	CRAV	130 000	65 000	65 000
<b>Commune Hayange</b>		<b>130 000</b>	<b>65 000</b>	<b>65 000</b>
	Crédit Coopératif	1 485 225	1 007 563	1 007 563
<b>FGMOSS</b>		<b>1 485 225</b>	<b>1 007 563</b>	<b>1 007 563</b>
	Caisse d'Epargne	2 795 000	2 708 391	1 354 196
<b>CIE EUROP. GARANTIES &amp; CAUTIONS</b>		<b>2 795 000</b>	<b>2 708 391</b>	<b>1 354 196</b>
	CIC	4 910 000	1 772 437	1 772 437
	CANSSM	13 799 201	11 850 436	11 850 436
<b>GSOS Santé</b>		<b>18 709 201</b>	<b>13 622 873</b>	<b>13 622 873</b>
	BRED	300 000	124 669	124 669
<b>Immobilière Sainte Croix</b>		<b>300 000</b>	<b>124 669</b>	<b>124 669</b>
	Caisse d'Epargne	3 438 000	1 674 496	1 674 496
	CARSAT -ex-CRAM	540 650	189 228	189 228
<b>SCI GSOS Séniors</b>		<b>3 978 650</b>	<b>1 863 723</b>	<b>1 863 723</b>
	Caisse d'Epargne	22 000 000	5 981 911	5 981 911
	CRAM	644 420	139 038	139 038
	CRAV	6 972 364	1 824 482	1 824 482
<b>SCI GSOS Séniors Moselle</b>		<b>29 616 784</b>	<b>7 945 431</b>	<b>7 945 431</b>
	Caisse d'Epargne	900 000	642 982	642 982
<b>SCI GSOS Solidarités</b>		<b>900 000</b>	<b>642 982</b>	<b>642 982</b>
<b>Total</b>		<b>91 107 627</b>	<b>47 051 630</b>	<b>43 031 091</b>

### **b.3 Apports en Fonds Associatifs avec Droit de Reprise (AFADR) octroyés**

L'association Groupe SOS Séniors a versé **550 ke d'AFADR à la Fondation Sainte Marie** (150 ke en 2015 – 150 ke en 2016 – 150 ke en 2018 – 100 ke en 2019).

Les AFADR pourront être remboursés à l'association Groupe SOS Séniors si la fondation n'a plus besoin des sommes, ou en cas de dissolution, ou en cas de non-respect des engagements de la Fondation prévus dans l'acte d'apport ou en cas de modification substantielle de la Fondation.

Les sommes restant à verser à la Fondation dans le cadre de cet acte ont été précisées en note a.3. ci-avant.

### **Note 22. EFFECTIF AU 31-12-2019**

<b>Effectifs moyen par CSP</b>	
Direction	64
Administration générale	152
Service Généraux	1 404
Restauration	102
Socio-éducatif	119
Paramédical	1 152
Médical	42
Autres fonctions	
<b>Effectif total</b>	<b>3 035</b>

### **Note 23. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Au titre de l'exercice 2019, Groupe SOS Séniors n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire en nature.

### **Note 25. INFORMATION SUR LES REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES**

Dans le cadre de la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, se sont élevés à 0 euros, représentant uniquement des rémunérations et des avantages en nature.

Le Président et la majeure partie des membres du Conseil d'Administration de l'Association sont bénévoles et n'ont perçu à ce titre ni rémunération ni avantages en nature.

## **Note 26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte de résultat pour la part des honoraires liés à la mission de contrôle légal, s'élève à 79 450 euros, T.V.A. non récupérable incluse.

## **Note 27. CHARGES LIEES A L'IMPOT:**

La charge d'impôt est due à la possession des titres des entités lucratives détenues (secteur financier distinct).

La charge constatée au titre de l'exercice 2019 s'élève à 10.341 euros.

\*\*\*\*\*

## Note 28. RESULTAT SECTORIEL PAR ACTIVITE

COMPTE DE RESULTAT	Séniors	Santé	Solidarité	Groupe	Inter Secteur	Total
Ventes de marchandises						
Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)						
Travaux et Refacturation Charges locatives						
Prestations de Services	305 431			1 392	-86 013	220 810
Produits des activités annexes hors forfaits journaliers	2 799 939	34 697	25 472	1 960 473	-1 033 446	3 787 135
Prestations de services facturées						
- Prix de journée/Tarifs Journaliers	17 424 835		661 844			18 086 679
- Dotation Globale de Financement	60 241 491	3 785 480	490 390			64 517 361
- Autres produits de tarification	72 661 960					72 661 960
Production Stockée						
Production Immobilisée						
Subventions d'exploitation	466 928	22 000		2 476 570		2 965 498
Reprises sur provisions et transfert de charges	999 763	3 800	17 090	60 337		1 080 990
Cotisations	40			210	-10	240
Autres produits de Gestion Courante	2 191 021	52 984	66 026	711 479	-516 360	2 505 150
<b>TOTAL I - Produits d'exploitation</b>	<b>157 091 408</b>	<b>3 898 961</b>	<b>1 260 822</b>	<b>5 210 461</b>	<b>-1 635 829</b>	<b>165 825 823</b>
Achat de marchandises						
Variation de stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	237 047	1 248	284			238 579
Variation de stocks matières premières et autres appro						
Autres achats et charges externes	45 959 729	609 746	257 634	6 646 734	-445 424	53 028 419
Impôts, taxes et versements assimilés	7 357 465	210 743	68 134	423 737		8 060 079
Salaires et traitements	63 159 305	1 833 766	507 106	3 304 453		68 804 630
Charges sociales	23 383 412	1 000 882	318 177	1 741 458	-961 744	25 482 185
Dotation aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 843 495	32 612	73 267	618 897		4 568 271
Sur immobilisations : dotation aux provisions	6 832					6 832
Sur actif circulant : dotations des dépréciations	648 531		19 298	220		668 049
Pour risques et charges : dotations aux provisions	583 213					583 213
Autres charges	719 470	6	687	203 989	-551 509	372 643
<b>TOTAL II - Charges d'exploitation</b>	<b>145 898 499</b>	<b>3 689 003</b>	<b>1 244 587</b>	<b>12 939 488</b>	<b>-1 958 677</b>	<b>161 812 900</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>11 192 909</b>	<b>209 958</b>	<b>16 235</b>	<b>-7 729 027</b>	<b>322 848</b>	<b>4 012 923</b>
<b>QP de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Excédent ou déficit transféré III				7 980 600	-7 980 600	
Déficit ou excédent transféré IV	7 454 559	142 353	60 840		-7 657 752	
Produits financiers de participation				1 987 235		1 987 235
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances						
Autres intérêts et produits assimilés	356	70	134	156 948		157 508
Reprises sur provisions et transferts de charges financières						
Différence positive de change						
Produits nets sur cession de valeur mobilière de placements						
<b>TOTAL V - Produits financiers</b>	<b>356</b>	<b>70</b>	<b>134</b>	<b>2 144 183</b>		<b>2 144 743</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions				113 672		113 672
Intérêts et charges assimilés	612 707	-12	21 048	492 676		1 126 419
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
<b>TOTAL VI - Charges financières</b>	<b>612 707</b>	<b>-12</b>	<b>21 048</b>	<b>606 348</b>		<b>1 240 091</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-612 351</b>	<b>82</b>	<b>-20 914</b>	<b>1 537 835</b>		<b>904 652</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>3 125 999</b>	<b>67 687</b>	<b>-65 519</b>	<b>1 789 408</b>		<b>4 917 575</b>
Sur opérations de gestion	33 046		468	72 089		105 603
Sur opérations en capital	6 938			11 000 000		11 006 938
Reprises sur provisions et transferts de charges except	289 651	6 262	644	21 712		318 269
<b>TOTAL VII - Produits exceptionnels</b>	<b>329 635</b>	<b>6 262</b>	<b>1 112</b>	<b>11 093 801</b>		<b>11 430 810</b>
Sur opérations de gestion	25 659	758		204 589		231 006
Sur opérations en capital	4 735			8 800 000		8 804 735
Dotations aux amortissements et aux provisions	953 351	3 686	1 737			958 774
<b>TOTAL VIII - Charges exceptionnelles</b>	<b>983 745</b>	<b>4 444</b>	<b>1 737</b>	<b>9 004 589</b>		<b>9 994 515</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-654 110</b>	<b>1 818</b>	<b>-625</b>	<b>2 089 212</b>		<b>1 436 295</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>						
<b>Impôts sur les sociétés</b>				10 341		10 341
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	394 268	22 710	3 591	259 965		680 534
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 642 248	30 780	7 815	553 620		2 234 463
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 223 909</b>	<b>61 435</b>	<b>-70 368</b>	<b>3 574 624</b>		<b>4 789 600</b>
Total des charges	156 591 758	3 866 568	1 336 027	23 114 386	-9 616 429	175 292 310
Total des produits	157 815 667	3 928 003	1 265 659	26 689 010	-9 616 429	180 081 910

## Note 29. RESULTAT SECTORIEL PAR AUTONOMIE FINANCIERE

COMPTE DE RESULTAT	GESTION LIBRE	GESTION CONTROLEE	Inter Secteur	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)				
Travaux et Refacturation Charges locatives				
Prestations de Services	209 192	11 618		220 810
Produits des activités annexes hors forfaits journaliers	3 910 612	409 336	-532 813	3 787 135
Prestations de services facturées				
- Prix de journée/Tarifs Journaliers	10 912 074	7 174 605		18 086 679
- Dotation Globale de Financement	44 663 600	19 853 761		64 517 361
- Autres produits de tarification	54 533 964	18 127 996		72 661 960
Production Stockée				
Production Immobilisée				
Subventions d'exploitation	2 911 613	53 885		2 965 498
Reprises sur provisions et transfert de charges	807 892	273 098		1 080 990
Cotisations	240			240
Autres produits de Gestion Courante	1 635 433	869 717		2 505 150
<b>TOTAL I - Produits d'exploitation</b>	<b>119 584 620</b>	<b>46 774 016</b>	<b>-532 813</b>	<b>165 825 823</b>
Achat de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	194 448	44 131		238 579
Variation de stocks matières premières et autres appro				
Autres achats et charges externes	42 397 261	10 929 763	-298 605	53 028 419
Impôts, taxes et versements assimilés	5 799 986	2 260 093		8 060 079
Salaires et traitements	49 865 400	18 939 230		68 804 630
Charges sociales	18 400 337	7 603 764	-521 916	25 482 185
Dotation aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 678 010	1 890 261		4 568 271
Sur immobilisations : dotation aux provisions	6 832			6 832
Sur actif circulant : dotations des dépréciations	242 489	425 560		668 049
Pour risques et charges : dotations aux provisions	563 057	20 156		583 213
Autres charges	323 746	48 903	-6	372 643
<b>TOTAL II - Charges d'exploitation</b>	<b>120 471 566</b>	<b>42 161 861</b>	<b>-820 527</b>	<b>161 812 900</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-886 946</b>	<b>4 612 155</b>	<b>287 714</b>	<b>4 012 923</b>
<b>QP de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Excédent ou déficit transféré III	2 085 555		-2 085 555	
Déficit ou excédent transféré IV		1 797 841	-1 797 841	
Produits financiers de participation	1 987 235			1 987 235
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances				
Autres intérêts et produits assimilés	157 261	247		157 508
Reprises sur provisions et transferts de charges financières				
Différence positive de change				
Produits nets sur cession de valeur mobilière de placements				
<b>TOTAL V - Produits financiers</b>	<b>2 144 496</b>	<b>247</b>		<b>2 144 743</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	113 672			113 672
Intérêts et charges assimilées	725 371	401 048		1 126 419
Différence négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL VI - Charges financières</b>	<b>839 043</b>	<b>401 048</b>		<b>1 240 091</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>1 305 453</b>	<b>-400 801</b>		<b>904 652</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>2 504 062</b>	<b>2 413 513</b>		<b>4 917 575</b>
Sur opérations de gestion	95 647	9 956		105 603
Sur opérations en capital	11 001 800	5 138		11 006 938
Reprises sur provisions et transferts de charges except	246 870	71 399		318 269
<b>TOTAL VII - Produits exceptionnels</b>	<b>11 344 317</b>	<b>86 493</b>		<b>11 430 810</b>
Sur opérations de gestion	219 547	11 459		231 006
Sur opérations en capital	8 800 000	4 735		8 804 735
Dotations aux amortissements et aux provisions	392 278	566 496		958 774
<b>TOTAL VIII - Charges exceptionnelles</b>	<b>9 411 825</b>	<b>582 690</b>		<b>9 994 515</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>1 932 492</b>	<b>-496 197</b>		<b>1 436 295</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>				
Impôts sur les sociétés	10 341			10 341
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	583 074	97 460		680 534
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 763 135	471 328		2 234 463
<b>RESULTAT NET</b>	<b>3 246 152</b>	<b>1 543 448</b>		<b>4 789 600</b>
Total des charges	132 495 910	45 414 768	-2 618 368	175 292 310
Total des produits	135 742 062	46 958 216	-2 618 368	180 081 910